

**AFMC**

**Student Portal**

Opening doors to visiting electives

**Portail des étudiants**

Une porte ouverte pour les étudiants visiteurs

# Données du Portail des étudiants de l'AFMC sur les stages optionnels pour étudiants visiteurs

Notes méthodologiques pour le rapport national et les rapports des facultés

Année universitaire 2015-2016

## Énoncé de mission de l'AFMC

---

L'AFMC est constituée du partenariat académique des facultés de médecine canadiennes. Par notre expertise, nos actions de promotion et notre leadership collectifs, nous atteindrons l'excellence sur le plan de l'éducation, de la recherche et des soins afin d'améliorer la santé de tous les Canadiens.

AFMC is the academic partnership of Canada's faculties of medicine. Through our collective leadership, expertise and advocacy, we will achieve excellence in education, research and care for the health of all Canadians.

[www.afmc.ca](http://www.afmc.ca)

[www.portaletudiantsafmc.ca](http://www.portaletudiantsafmc.ca)

Pour les questions relatives au présent rapport, veuillez communiquer avec le spécialiste, Rapports de l'AFMC à l'adresse suivante :

Portail des étudiants de l'AFMC

L'Association des facultés de médecine du Canada

2733, chemin Lancaster, bureau 100

Ottawa (Ontario) Canada K1B 0A9

Courriel : [service@afmcstudentportal.ca](mailto:service@afmcstudentportal.ca)

Service de dépannage : <http://service.afmcstudentportal.ca>

## Objet

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) est ravie de fournir les Notes méthodologiques pour accompagner les documents *Données du Portail des étudiants de l'AFMC sur les stages optionnels pour étudiants visiteurs, Rapport national* et *Données du Portail des étudiants de l'AFMC sur les stages optionnels pour étudiants visiteurs, Rapport de la faculté*. Ces rapports d'accompagnement renferment des renseignements sur les demandes et les placements des étudiants en médecine de niveau prédoctoral qui entreprennent leur année de stage clinique et qui passent par le Portail des étudiants de l'AFMC pour soumettre leur demande de stage optionnel dans une faculté de médecine du Canada autre que leur faculté d'origine. Cette initiative de collecte de données a été guidée par le Groupe de travail du Portail sur l'analyse des données, en consultation avec les membres des principaux groupes d'intervenants du Portail – les étudiants en médecine, les coordonnateurs des stages optionnels et les doyens aux études de médecine prédoctorales. L'objectif du Groupe de travail consiste à définir les activités de collecte de données qui étayeront l'adoption de politiques et de procédures efficaces liées aux stages optionnels pour étudiants visiteurs au Canada.

Les données sont présentées de façon globale dans les deux rapports et représentent les étudiants en médecine qui présentent une demande auprès d'une faculté de médecine au Canada (candidats canadiens) et les étudiants en médecine qui soumettent leur demande à partir d'une faculté de l'extérieur du Canada (candidats internationaux). Le rapport de la faculté renferme des renseignements sur les demandes et les placements pour une faculté de médecine jouant le rôle d'établissement hôte pour les étudiants visiteurs et aussi celui de faculté d'origine (c.-à-d. des renseignements sur les étudiants en stage clinique à cette faculté qui soumettent une demande de stage optionnel pour étudiants visiteurs à d'autres facultés de médecine au Canada). Des résultats nationaux comparatifs sont également fournis dans le rapport.

Un rapport de la faculté est rédigé pour chaque faculté de médecine et est soumis au doyen de la faculté de médecine de chaque établissement. Le rapport national présente une vue d'ensemble des activités de demande et de placement pour toutes les facultés de médecine du Canada. Le rapport national comporte aussi un volet « politiques » à l'égard d'un thème que les intervenants jugent pertinent pour l'avancement du dialogue entourant les politiques liées aux stages optionnels pour étudiants visiteurs. Le rapport national consiste en un document public dont la publication annuelle coïncide avec la tenue de la Conférence canadienne sur l'éducation médicale.

### À propos du Portail des étudiants de l'AFMC

Le Portail des étudiants de l'AFMC est un service en ligne bilingue qui facilite la soumission de demandes de stages optionnels pour étudiants visiteurs de niveau prédoctoral dans l'une des 17 facultés de médecine du Canada. Parmi les services offerts par le Portail, on compte un répertoire consultable renfermant de l'information sur les stages optionnels pour étudiants visiteurs au Canada, un processus de demande en ligne pour les étudiants canadiens et internationaux ainsi que des outils destinés aux coordonnateurs des stages optionnels de chaque faculté permettant le suivi du stage et de la confirmation.

### Période visée par le rapport

Du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016

Les résultats nationaux et de la faculté se rapportent aux activités des étudiants au cours de la période de rapport désignée. Les données présentées portent sur les demandes pour lesquelles la date du début

du stage optionnel se situe pendant la période de rapport. Par conséquent, une demande peut être comprise dans deux périodes de rapport différentes. Toutefois, un stage optionnel ne peut figurer que dans une seule période de rapport.

## Terminologie et méthodologie

**Canadien** : Relatif à tout étudiant qui étudie dans une faculté d'origine au Canada, peu importe sa citoyenneté.

**International** : Relatif à tout étudiant qui étudie dans une faculté d'origine à l'extérieur du Canada, peu importe sa citoyenneté, y compris les étudiants provenant d'une faculté de médecine de l'extérieur du Canada régie par un accord bilatéral.

**Par (1)** : Indique une action exécutée par le candidat ou la candidate **OU**

**Par (2)** : Indique l'unité servant au calcul d'une moyenne

**Moyenne** : Fait référence à la moyenne arithmétique où la somme d'une série de nombres est divisée par le dénombrement des nombres de la série

Remarque : Si les statistiques dans une rangée ne sont pas définies, la valeur représente un dénombrement.

### Inscrits

Les étudiants qui, au cours de la période de rapport, se sont inscrits sur le Portail afin de créer un compte et qui ont accepté les conditions d'utilisation / la Déclaration de l'inscrit. En principe, chaque étudiant devrait avoir uniquement un compte sur le Portail.

Placements dans des stages optionnels pour étudiants visiteurs à l'établissement hôte	Terminologie et méthodologie
*Pour les rapports des facultés, le terme établissement hôte fait référence à une faculté de médecine canadienne précise. Les données sur les étudiants visiteurs de facultés qui n'étaient pas dans le Portail au cours de la période de rapport sont représentées par un s.o. Pour le rapport national, le terme établissement hôte fait référence à toutes les facultés de médecine du Canada qui sont dans le Portail.	
Candidats canadiens	Étudiants qui soumettent une demande par l'entremise du Portail des étudiants de l'AFMC au cours de la période de rapport. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de demandes qu'il soumet.
Candidats internationaux	

Demands provenant de candidats canadiens	Demands reçues par l'établissement hôte et pour lesquelles au moins un stage optionnel a une date de début au cours de la période de rapport. Comprend les demandes soumises pendant la période de rapport précédente par des étudiants inscrits auparavant. Si la demande comporte au moins deux stages optionnels dont les dates de début se situent dans deux périodes de rapport, la demande sera alors comptée dans chacune des périodes de rapport.
Demands provenant de candidats internationaux	
Demands soumises Par candidat : Moyenne*	Le nombre de demandes dont la date de début du stage optionnel se situe au cours de la période de rapport soumises par des candidats de la faculté d'origine divisé par le nombre de candidats de la faculté d'origine. *Uniquement valable pour le rapport national.
Nombre de facultés ayant reçu des demandes Par candidat : Moyenne*	La somme des différents établissements hôtes ayant reçu des demandes par chaque candidat divisé par le nombre de candidats. *Valable uniquement pour le rapport national.
Stages optionnels offerts à des candidats canadiens	Stages optionnels offerts (c.-à-d. que la demande de placement a été acceptée par la personne-ressource ou par le coordonnateur de la faculté hôte au nom de la personne-ressource en matière de placement) aux candidats visiteurs lorsque la date de début se situe au cours de la période de rapport, peu importe si le candidat a accepté l'offre ou si l'offre a par la suite été annulée par le candidat ou par le coordonnateur de la faculté hôte.
Stages optionnels offerts à des candidats internationaux	
Offres de stage optionnel correspondant au premier choix du candidat pour une spécialité offerte pour un stage optionnel : Pourcentage*	<p>Le nombre de stages optionnels offerts pour lesquels le candidat s'est vu attribuer son premier choix pour une spécialité divisé par toutes les offres de stage optionnel dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, présenté sous forme de pourcentage.</p> <p>Offres de stage optionnel correspondant au premier choix du candidat pour une spécialité offerte pour un stage optionnel</p> $= \left( \frac{\text{premier choix offert pour une spécialité}}{\text{toutes les offres}} \right) \times 100 \%$ <p>Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement.</p> <p>*Uniquement valable pour le rapport national.</p>
Stages optionnels confirmés par des candidats canadiens (avant les annulations)	Stages optionnels offerts ayant été acceptés par les candidats, y compris les stages optionnels confirmés ayant par la suite été annulés par le candidat ou par le coordonnateur de la faculté hôte.
Stages optionnels confirmés par des candidats internationaux (avant les annulations)	
Stages optionnels confirmés par des candidats canadiens (après les annulations)	Stages optionnels offerts ayant été acceptés par les candidats, à l'exclusion des stages optionnels confirmés ayant par la suite été annulés par le candidat ou par le coordonnateur de la faculté hôte.

Stages optionnels confirmés par des candidats internationaux (après les annulations)	
Stages optionnels confirmés annulés par les candidats	Stages optionnels confirmés pour lesquels le candidat a demandé une annulation. Les annulations qui ont eu lieu après la date à laquelle le stage optionnel était censé commencer sont incluses.
Stages optionnels confirmés annulés par les coordonnateurs des stages optionnels	Stages optionnels confirmés ayant été annulés par le coordonnateur de la faculté hôte (à l'exclusion des annulations demandées par le candidat). Les annulations ayant eu lieu après la date à laquelle le stage optionnel était censé commencer sont incluses.
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats canadiens : Somme	Durée totale (en semaines) des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport.
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats internationaux : Somme	
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats canadiens Par candidat : Moyenne	
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats internationaux Par candidat : Moyenne	Durée totale (en semaines) des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, divisée par le nombre de candidats ayant un stage optionnel confirmé. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de stages optionnels confirmés.
Frais de demande recueillis auprès des candidats canadiens Par demande Par candidat (\$) : Moyenne	<p>Parmi les demandes soumises aux facultés où s'appliquent des frais de demande, les frais moyens par demande ayant une date de début se situant au cours de la période de rapport pour chaque candidat ont été déterminés, puis leur moyenne a été établie pour l'ensemble des étudiants.</p> $\text{Frais de demande recueillis auprès des candidats Par demande Par candidat (\$)} = \left( \frac{\text{Coût} + \text{Frais de retard} - \text{Remboursement}}{\text{Nombre de demandes}} \right) \div \text{candidats}$ <p>Les demandes sans aucuns frais (c.-à-d. étudiants bilatéraux et étudiants du Québec présentant une demande à une faculté de médecine au Québec) sont exclues, mais les demandes ayant fait l'objet d'un remboursement intégral sont incluses. Le coût ne comprend pas les frais d'inscription au Portail. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de demandes.</p>
Frais de demande recueillis auprès des candidats internationaux Par demande Par candidat (\$) : Moyenne	

Depuis la demande jusqu'au jour de l'offre : Médiane en jours	Nombre de jours depuis la soumission de la demande jusqu'à l'acceptation par la personne-ressource en matière de placement d'un stage optionnel dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, ou encore par le coordonnateur de la faculté hôte au nom de la personne-ressource en matière de placement. La valeur médiane correspond au point auquel la moitié du nombre de jours est en-deçà et l'autre moitié au-delà de la médiane. Les stages optionnels qui n'ont jamais fait l'objet d'une offre ou qui ont été ajoutés par le coordonnateur de la faculté hôte sont exclus du calcul.
Depuis la demande jusqu'au jour de l'offre : Étendue en jours	Nombre de jours depuis la soumission de la demande jusqu'à l'acceptation par la personne-ressource en matière de placement d'un stage optionnel dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, ou encore par le coordonnateur de la faculté hôte au nom de la personne-ressource en matière de placement. L'étendue est la différence entre le nombre maximum et le nombre minimum de jours. Les stages optionnels qui n'ont jamais fait l'objet d'une offre ou qui ont été ajoutés par le coordonnateur de la faculté hôte sont exclus du calcul.
Vérification du dossier de l'étudiant terminée : Moyenne des jours	Somme du nombre de jours depuis la soumission de la demande jusqu'à ce que soit terminée la vérification par la faculté d'origine de l'étudiant visiteur, divisée par le nombre de demandes vérifiées. Ne comprend que les demandes vérifiées ayant une date de début du stage optionnel au cours de la période de rapport.
Frais standards recueillis auprès des candidats canadiens	Somme totale des frais de demande recueillis auprès des étudiants visiteurs pour les demandes dont la date de début du stage se situe au cours de la période de rapport (à l'exclusion des frais d'inscription au Portail).
Frais standards recueillis auprès des candidats internationaux	
Frais de retard recueillis auprès des candidats canadiens*	Somme totale des frais de retard recueillis auprès des étudiants visiteurs pour les demandes dont la date de début du stage se situe au cours de la période de rapport. *La valeur nationale ne s'applique pas en raison du nombre peu élevé de facultés qui perçoivent des frais de retard.  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Qu'est-ce que les frais de retard?</b></li> </ul> Les frais de retard sont configurés par l'établissement hôte pour chaque type d'étudiant et sont perçus à l'égard des demandes soumises après la date limite.
Frais de retard recueillis auprès des candidats internationaux*	
Frais remboursés aux candidats canadiens	Somme totale des frais remboursés à l'égard des demandes ayant une date de début au cours de la période de rapport.
Frais remboursés aux candidats internationaux	

## Spécialités demandées et confirmées\* par les étudiants visiteurs à l'établissement hôte\*\*

\*Pour les rapports des facultés, le terme établissement hôte fait référence à une faculté de médecine canadienne précise. Cette section est uniquement valable pour les facultés qui faisaient partie du Portail au cours de la période de rapport. Pour le rapport national, le terme établissement hôte fait référence à toutes les facultés de médecine du Canada qui font partie du Portail.

\*\* Cette section contient des données sur les activités des étudiants canadiens et internationaux.

**Spécialité demandée (premier choix) :** Le nombre total de demandes de stage optionnel correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au cours de la période de rapport pour chaque catégorie de spécialité. Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

- **Qu'est-ce qu'un choix?**

Chaque établissement hôte permet à un étudiant de proposer un ou plusieurs choix de stage optionnel dans sa demande. Pour chaque choix, l'étudiant doit sélectionner la date de début, la spécialité et le lieu du placement. On part du principe que la spécialité choisie comme premier choix de l'étudiant correspond à sa spécialité de prédilection. Règle générale d'un point de vue administratif, le coordonnateur des stages optionnels cherche à accorder à l'étudiant son premier choix et, dans la mesure du possible, traite la première spécialité qui est indiquée dans la demande.

**Spécialité confirmée (n'importe quel choix) :** Le total des stages optionnels confirmés, peu importe l'ordre des choix du candidat, dont la date de début se situe au cours de la période de rapport pour chaque catégorie de spécialité. Exclut tout stage optionnel confirmé ayant été annulé.

## Étudiants visiteurs auprès de l'établissement hôte\*

### Accès aux spécialités\*\*

\*Pour les rapports des facultés, le terme établissement hôte fait référence à une faculté de médecine canadienne précise. Cette section est uniquement valable pour les facultés qui faisaient partie du Portail au cours de la période de rapport. Pour le rapport national, le terme établissement hôte fait référence à toutes les facultés de médecine du Canada qui font partie du Portail.

\*\* Cette section contient des données sur les activités des étudiants canadiens et internationaux.

**Demandes faites par des étudiants visiteurs :** Pour chaque catégorie de spécialité, le nombre total de demandes de stage optionnel correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au cours de la période de rapport. Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

**Offres faites par l'établissement hôte :** Pour chaque catégorie de spécialité, le nombre total de demandes de stages optionnels correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, ayant été accordés par l'établissement hôte aux étudiants visiteurs. Pour



un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

**Taux (offres/demandes)** : L'accès aux spécialités a été déterminé pour chaque catégorie de spécialité en divisant le nombre de fois où le premier choix en faveur d'une spécialité a été accordé par le nombre de fois où le premier choix en faveur d'une spécialité a été sollicité.

$$\text{Taux} = \left( \frac{\text{premier choix offert pour une spécialité}}{\text{premier choix demandé pour une spécialité}} \right) \times 100 \%$$

Les résultats sont présentés en tant que pourcentage par ordre décroissant. Le taux s'appliquant aux spécialités qui n'ont jamais fait l'objet d'une demande est indiqué sous forme de point(.). Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

Activités des étudiants de la faculté d'origine*	Terminologie et méthodologie
* Cette section est uniquement disponible dans les rapports des facultés.	
Étudiants admissibles à un stage clinique	Représente la cohorte de diplômés pour 2016
Inscrits (étudiants possédant un compte sur le Portail)	Étudiants qui, au cours de la période de rapport, se sont inscrits à un compte sur le Portail et ont accepté les conditions d'utilisation du Portail / la Déclaration de l'inscrit. En principe, chaque étudiant ne possède qu'un seul compte sur le Portail.
Candidats	Étudiants ayant soumis une demande par l'entremise du Portail des étudiants de l'AFMC au cours de la période de rapport. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de demandes soumises.
Demandes soumises	Demandes soumises à un établissement hôte par le candidat et pour lesquelles au moins un stage optionnel a une date de début au cours de la période de rapport. Comprend les demandes soumises pendant la période de rapport précédente par des étudiants inscrits auparavant. Si la demande comporte au moins deux stages optionnels dont les dates de début se situent dans deux périodes de rapport, la demande sera alors comptée dans chacune des périodes de rapport.
Demandes soumises Par candidat : Moyenne	Le nombre de demandes dont la date de début du stage optionnel se situe au cours de la période de rapport soumises par des candidats de la faculté hôte divisé par le nombre de candidats de la faculté hôte.
Offres reçues	Stages optionnels offerts (c.-à-d. que la demande de placement a été acceptée par la personne-ressource ou par le coordonnateur de la faculté hôte au nom de la personne-ressource en matière de

	placement) aux candidats de la faculté d'origine lorsque la date de début se situe au cours de la période de rapport, peu importe si le candidat a accepté l'offre ou si l'offre a par la suite été annulée par le candidat ou par le coordonnateur de la faculté hôte.
Offres de stage optionnel correspondant au premier choix du candidat pour une spécialité offerte pour un stage optionnel : Pourcentage*	<p>Le nombre de stages optionnels offerts pour lesquels le candidat s'est vu attribuer son premier choix pour une spécialité divisé par toutes les offres de stage optionnel dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, présenté sous forme de pourcentage.</p> <p>Offres de stage optionnel correspondant au premier choix du candidat pour une spécialité offerte pour un stage optionnel</p> $= \left( \frac{\text{premier choix offert pour une spécialité}}{\text{toutes les offres}} \right) \times 100 \%$ <p>Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement.</p>
Taux de placement (offres par demandes) : Pourcentage	<p>Le nombre d'offres de stage optionnel reçues divisé par le nombre de demandes soumises, le tout présenté sous forme de pourcentage.</p> $\text{Taux de placement} = \left( \frac{\text{offres reçues}}{\text{demandes soumises}} \right) \times 100 \%$ <p>Remarque : Les candidats peuvent recevoir de nombreuses offres associées à une même demande.</p>
Stages optionnels confirmés par des candidats (après les annulations)	Stages optionnels offerts ayant été acceptés par les candidats, à l'exclusion des stages optionnels confirmés ayant par la suite été annulés par le candidat ou par le coordonnateur de la faculté hôte.
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats : Somme	Durée totale (en semaines) des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport.
Semaines de stages optionnels confirmés par les candidats Par candidat : Moyenne	Durée totale (en semaines) des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport, divisée par le nombre de candidats ayant un stage optionnel confirmé. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de stages optionnels confirmés.
Faculté d'origine auprès de laquelle les étudiants ont le plus grand nombre de stages optionnels confirmés	L'établissement hôte où les étudiants de la faculté d'origine ont le plus de stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport.
Frais de demande recueillis auprès des candidats canadiens Par demande Par candidat (\$) : Moyenne	Parmi les demandes soumises aux facultés où s'appliquent des frais de demande, les frais moyens par demande ayant une date de début se situant au cours de la période de rapport pour chaque candidat ont été déterminés, puis leur moyenne a été établie pour l'ensemble des étudiants.

	<p>Frais de demande recueillis auprès des candidats Par demande Par candidat (\$)</p> $= \left( \frac{\text{Coût} + \text{Frais de retard} - \text{Remboursement}}{\text{Nombre de demandes}} \right) \div \text{candidats}$ <p>Les demandes sans aucuns frais (c.-à-d. étudiants bilatéraux et étudiants du Québec présentant une demande à une faculté de médecine au Québec) sont exclues, mais les demandes ayant fait l'objet d'un remboursement intégral sont incluses. Le coût ne comprend pas les frais d'inscription au Portail. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de demandes.</p>
--	--

**Spécialités demandées et confirmées  
par les étudiants de la faculté d'origine\***

\*Pour les rapports des facultés, le terme faculté d'origine fait référence à une faculté de médecine canadienne précise. Pour le rapport national, le terme faculté d'origine fait référence à tous les étudiants visiteurs canadiens.

Spécialité demandée (premier choix) : Le nombre total de demandes de stage optionnel correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au cours de la période de rapport pour chaque catégorie de spécialité. Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

Spécialité confirmée (n'importe quel choix) : Le total des stages optionnels confirmés, peu importe l'ordre des choix du candidat, dont la date de début se situe au cours de la période de rapport pour chaque catégorie de spécialité. Exclut tout stage optionnel confirmé ayant été annulé.

**Étudiants de la faculté d'origine\***

**Accès aux spécialités**

\*Pour les rapports des facultés, le terme faculté d'origine fait référence à une faculté de médecine canadienne précise. Pour le rapport national, le terme faculté d'origine fait référence à tous les étudiants visiteurs canadiens.

Demandes faites par des étudiants de la faculté d'origine : Pour chaque catégorie de spécialité, le nombre total de demandes de stage optionnel correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au cours de la période de rapport. Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

Offres faites par l'établissement hôte : Pour chaque catégorie de spécialité, le nombre total de demandes de stages optionnels correspondant à un premier choix dont la date de début se situe au

cours de la période de rapport, ayant été accordés par les établissements hôtes aux étudiants de la faculté d'origine. Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

Taux (offres/demandes) : L'accès aux spécialités a été déterminé pour chaque catégorie de spécialité en divisant le nombre de fois où le premier choix en faveur d'une spécialité a été accordé par le nombre de fois où le premier choix en faveur d'une spécialité a été sollicité.

$$\text{Taux} = \left( \frac{\text{premier choix offert pour une spécialité}}{\text{premier choix demandé pour une spécialité}} \right) \times 100 \%$$

Les résultats sont présentés en tant que pourcentage par ordre décroissant. Le taux s'appliquant aux spécialités qui n'ont jamais fait l'objet d'une demande est indiqué sous forme de point(.). Pour un stage optionnel, si le premier choix du candidat en faveur d'une spécialité est modifié et qu'une spécialité différente est offerte, la spécialité offerte pour ce stage optionnel n'est pas prise en compte dans le dénombrement. Remarque : L'oncologie médicale a été ajoutée en tant que spécialité le 26 mai 2016.

## Volet sur les politiques\*

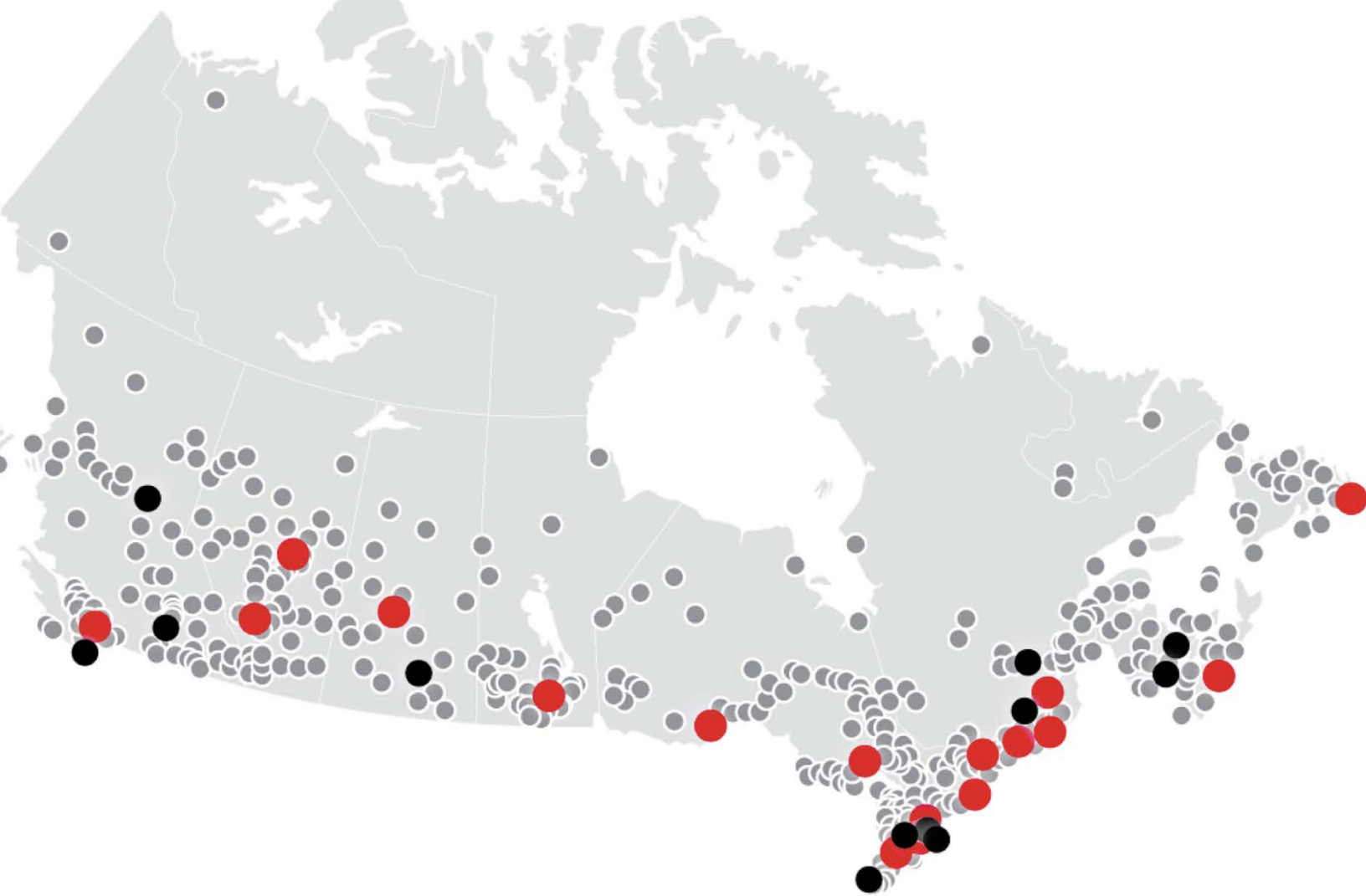
### Étudiants visiteurs internationaux – Semaines de stages confirmées

\*Cette section figure uniquement dans le rapport national.

Dénombrement : Pour chaque durée (en semaines), le nombre de candidats internationaux avec une durée totale des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport correspondant à la durée indiquée. Chaque candidat n'est compté qu'une seule fois, peu importe le nombre de stages optionnels confirmés.

Pourcentage : Pour chaque durée (en semaines), le nombre de candidats internationaux avec une durée totale des stages optionnels confirmés dont la date de début se situe au cours de la période de rapport correspondant à la durée indiquée divisé par le nombre total de candidats internationaux ayant un stage optionnel confirmé.





**L'Association des facultés de médecine du Canada**  
2733, chemin Lancaster, bureau 100, Ottawa, ON K1B 0A9  
Tél. : 613-730-0687 Téléc. : 613-730-1196  
[www.portaletudiantsafmc.ca](http://www.portaletudiantsafmc.ca)

**The Association of Faculties of Medicine of Canada**  
2733 Lancaster Road, Suite 100, Ottawa, ON K1B 0A9  
Tel: 613-730-0687 Fax: 613-730-1196  
[www.afmcstudentportal.ca](http://www.afmcstudentportal.ca)



**AFMC**  
**Student Portal**  
Opening doors to visiting electives

---

**Portail des étudiants**  
Une porte ouverte pour les étudiants visiteurs